



Ventes-débarras

Pour de nombreux chasseurs d'aubaines yukonnais, les week-ends de la saison estivale constituent l'occasion de faire la tournée des ventes-débarras du voisinage. Compte tenu de l'état actuel de la Covid-19 au Yukon, le médecin hygiéniste en chef a indiqué que ce type de ventes peuvent se dérouler en toute sécurité si les vendeurs et les acheteurs respectent les conseils énoncés ci-après.

Veillez vous assurer de lire et d'appliquer les recommandations indiquées dans les [Six mesures de sécurité à respecter pour se protéger de la COVID-19](#) dans votre planification, comme le recommande le médecin hygiéniste en chef. Ces recommandations sont les suivantes :

1. Maintenir une distance physique d'au moins 2 mètres (6 pieds).
2. Se laver les mains fréquemment.
3. Rester à la maison si vous êtes malade.
4. Ne pas se rassembler en groupes de plus de 10 personnes.
5. Éviter de se rendre dans les localités rurales.
6. S'isoler lorsqu'une ordonnance l'exige et que des recommandations le demandent.

Organisation d'une vente-débarras

- Encouragez les acheteurs à maintenir une distance physique de 2 mètres (6 pieds).
- Organisez la vente à l'extérieur, en étalant les articles à vendre de manière à laisser suffisamment d'espace pour maintenir une distance physique.
- Nettoyez les articles avant de les disposer sur le présentoir.
- Désinfectez régulièrement les surfaces tout au long de la vente.
- Lavez vos mains après chaque transaction en argent comptant ou portez des gants.
- N'organisez pas de vente si vous vous sentez malade ou souffrant.

Participation à une vente-débarras

- Maintenez une distance physique de 2 mètres (6 pieds) lorsque vous examinez les articles à vendre.
- Regardez les articles en évitant autant que possible de les toucher, sauf si vous prenez la décision d'acheter.
- Lavez les articles lorsque vous rentrez à la maison et lavez ou désinfectez vos mains après votre participation.

Foire aux questions

Q : Peut-on organiser une vente-débarras commune, à l'échelle d'un pâté de maisons ou d'un quartier?

R : Oui. Assurez-vous toutefois que tous les organisateurs suivent les conseils énoncés ci-dessus.

Q : Puis-je soumettre un plan des activités pour examen?

R : Vous pouvez préparer un plan des activités. Malheureusement, nous n'avons pas la capacité d'examiner les plans individuels pour les ventes-débarras. Veuillez faire de votre mieux pour suivre les conseils susmentionnés lors de la planification.

Q : Que faire si les articles que je souhaite vendre sont difficiles à nettoyer ou à désinfecter (ex. des livres)?

R : Nous vous demandons de ne pas vendre d'articles difficiles à désinfecter; nous comptons sur vous pour faire preuve de bon jugement.

Q : Puis-je vendre de la nourriture lors de ma vente-débarras?

R : Non. Nous demandons aux organisateurs de ne pas servir de nourriture, car cela pose un risque supplémentaire pour la santé publique.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la COVID-19 ainsi que les informations les plus récentes sur la situation au Yukon, consultez le site Web [Yukon.ca/fr/COVID-19](https://www.yukon.ca/fr/COVID-19) ou joignez la ligne d'information sur la COVID-19, ouverte tous les jours de 7 h 30 à 20 h, en composant le **877-374-0425**.